

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45 avenue Pierre SOUYRIS - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Procès-verbal Séance du 28 mars 2023 à 18 heures

Présents :

Délégués titulaires : Mmes VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B. et CRAYSSAC C..

Déléguée suppléante : Mme CABROLIER G. (suppléante de Mme FABRE D.).

Absents ayant donné pouvoir : Mmes GAUSSERAND D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à Mme THOMAS G.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), CAYRE C., (pouvoir à M. RIVA C.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.), TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).

Absentes : Mmes CAMPAGNARO M-C. et GUIBELIN A..

Secrétaire de séance : Mme BAYSSE Nicole.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 13 mars 2023 ;
- Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation ;
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » ;
- Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » ;
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du budget annexe « Cité administrative » ;
- Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget annexe « Cité administrative » ;
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du budget principal ;
- Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget principal ;
- Création d'un emploi permanent d'Animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet avec effet au 16 juillet 2023 ;
- Signature d'un bail commercial avec la Société Z101 Consulting ;
- Versement d'un 1^{er} acompte de subvention à l'association « La maison des enfants » ;
- Questions et informations diverses.

Suite à l'appel et après avoir constaté que le quorum était atteint (24 présents sur 34), M. GAVALDA aborde les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 :

Le procès-verbal de la séance du 13 mars dernier a été approuvé à l'unanimité.

2- Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation (délibération) :

Dans le cadre de sa délégation le Président a pris la décision n°3/2023 portant sur la signature d'avenants aux marchés de travaux concernant le réaménagement et la valorisation des façades de la crèche. Les avenants qui portent sur les lots 1, 2 et 3 se présentent comme suit :

Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise retenue	Montant HT de l'avenant n° 1
Lot n° 1 : Démolition/Gros-œuvre	Groupement conjoint : Entreprise VIEU-SEGOND Et EIRL RYBICKI FACADES	Lot n° 1 : 1 630,00 €
Lot n° 2 : Façades/Enduit		Lot n° 2 : 4 865,00 €
Lot n° 3 : Menuiseries extérieures	ETS RAMBAUD	1 374,55 €

3- Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » (délibération) :

Le compte de gestion 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » retrace la gestion comptable du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'exercice 2022. Ce compte, dressé par le SGA d'Albi, fait apparaître les résultats budgétaires et d'exécution suivants :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081003 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALBI ETABLISSEMENT : SPANC CC VAL 81 -

Résultats budgétaires de l'exercice

51222 - SPANC CC VAL 81 - Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		32 592,44	32 592,44
Titres de recette émis (b)		13 940,00	13 940,00
Réductions de titres (c)		140,00	140,00
Recettes nettes (d = b - c)		13 800,00	13 800,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		32 592,44	32 592,44
Mandats émis (f)		13 175,48	13 175,48
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		13 175,48	13 175,48
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		624,52	624,52
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081003 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALBI ETABLISSEMENT : SPANC CC VAL 81 -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51222 - SPANC CC VAL 81 - Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC CC VAL 81 -					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total		26 592,44	624,52		27 216,96
TOTAL III		26 592,44	624,52		27 216,96
TOTAL I + II + III		26 592,44	624,52		27 216,96

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte :

- d'approuver le compte de gestion 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif »,
- d'autoriser en conséquence le Président à signer ce document.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » (délibération) :

Le compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » fait apparaître, à la date du 31 décembre 2022, un résultat de clôture excédentaire de 27 216,96 €. Les informations contenues dans ce document, dont une présentation simplifiée est jointe en annexe 1, sont concordantes avec celles du compte de gestion. La vue d'ensemble peut se résumer ainsi :

		<u>Section d'exploitation</u>	<u>Section d'investissement</u>	<u>Total</u>
Réalizations de l'exercice 2022	Dépenses	13 175,48 €	0 €	13 175,48 €
	Recettes	13 800,00 €	0 €	13 800,00 €
Résultat de l'exercice 2022	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 624,52 €	0 €	+ 624,52 €
Résultat reporté 2021	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 26 592,44 €	0 €	+ 26 592,44 €
Résultat cumulé	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 27 216,96 €	0 €	+ 27 216,96 €
Restes à réaliser	Dépenses		0 €	0 €
	Recettes		0 €	0 €
Résultat général	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 27 216,96 €	0 €	+ 27 216,96 €

Suite à sa présentation, il est proposé au conseil de procéder à l'élection d'un Président de séance conformément à l'article L.2121-14 du CGCT : Mme VIGROUX Myriam, 1^{ère} Vice-présidente ;

Ensuite, Mme VIGROUX propose au conseil qui accepte, d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif ».

Délibération adoptée à l'unanimité.

5- Affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » (délibération) :

Le compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement non collectif » fait apparaître :

- un résultat de clôture de la section d'exploitation excédentaire de 27 216,96 €,
- un besoin de financement de la section d'investissement de 0,00 €.

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte, d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation de clôture 2022 en excédent d'exploitation reporté (ligne R002 du budget 2023).

Délibération adoptée à l'unanimité.

6- Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe « Cité administrative » :

Le compte de gestion 2022 du budget annexe « Cité administrative » retrace la gestion comptable de l'activité soumise à TVA « Location de bureaux au Pôle d'Activités Val 81 », pour l'exercice 2022. Ce compte, dressé par le SGA d'Albi, fait apparaître les résultats budgétaires et d'exécution suivants :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081003		NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALBI		ETABLISSEMENT : CITE ADMINISTRATIVE DU CEMA -	
Résultats budgétaires de l'exercice				Exercice 2022	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS		
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	130 465,11	68 192,90	198 658,01		
Titres de recette émis (b)	11 946,00	42 457,47	54 403,47		
Réductions de titres (c)		1 591,80	1 591,80		
Recettes nettes (d = b - c)	11 946,00	40 865,67	52 811,67		
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	130 465,11	68 192,90	198 658,01		
Mandats émis (f)	4 246,00	25 017,02	29 263,02		
Annulations de mandats (g)					
Depenses nettes (h = f - g)	4 246,00	25 017,02	29 263,02		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent	7 700,00	15 848,65	23 548,65		
(h - d) Déficit					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51221 - CITE ADMINISTRATIVE DU CEMA -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif CITE ADMINISTRATIVE DU CEMA					
-					
Investissement	78 277,11		7 700,00		85 977,11
Fonctionnement	29 942,90		15 848,65		45 791,55
Sous-Total	108 220,01		23 548,65		131 768,66
TOTAL II	108 220,01		23 548,65		131 768,66
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	108 220,01		23 548,65		131 768,66

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte :

- d'approuver le compte de gestion du budget annexe « Cité administrative » de l'exercice 2022,
- d'autoriser en conséquence le Président à signer ce document.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « Cité Administrative » :

Le compte administratif 2022 du budget annexe « Cité Administrative » fait apparaître, à la date du 31 décembre 2022, un résultat de clôture excédentaire de 131 768,66 €.

Les informations contenues dans ce document, dont une présentation simplifiée est jointe en annexe 2, sont concordantes avec celles du compte de gestion. La vue d'ensemble peut se résumer ainsi :

		<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>	<u>Total</u>
Réalizations de l'exercice 2022	Dépenses	25 017,02 €	4 246,00 €	29 263,02 €
	Recettes	40 865,67 €	11 946,00 €	52 811,67 €
Résultat de l'exercice 2022	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 15 848,65 €	+ 7 700,00 €	+ 23 548,65 €
Résultat reporté 2021	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 29 942,90 €	+ 78 277,11 €	+ 108 220,01 €
Résultat cumulé	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 45 791,55 €	+ 85 977,11 €	+ 131 768,66 €
Restes à réaliser	Dépenses		0 €	0 €
	Recettes		0 €	0 €
Résultat général	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 45 791,55 €	+ 85 977,11 €	+ 131 768,66 €

Suite à sa présentation, il est proposé au conseil de procéder à l'élection d'un Président de séance conformément à l'article L.2121-14 du CGCT : Mme VIGROUX Myriam, 1^{ère} Vice-présidente ;

Ensuite, Mme VIGROUX propose au conseil qui accepte, d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe « Cité administrative ».

Délibération adoptée à l'unanimité.

8- Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget annexe « Cité Administrative » (délibération) :

Le compte administratif 2022 fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 45 791,55 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 85 977,11 €
Solde des restes à réaliser de la section investissement	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture 2022 en excédent de fonctionnement reporté (ligne R002 du budget 2023).

Délibération adoptée à l'unanimité.

9- Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal (délibération) :

Le compte de gestion 2022 du budget principal retrace la gestion comptable, pour l'exercice 2022 :

- du fonctionnement général de la Communauté,
- des actions et opérations réalisées par Val 81 dans le cadre de ses compétences et qui ne nécessitent pas l'établissement d'un budget annexe.

Ce compte fait apparaître les résultats budgétaires et d'exécution suivants :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081003 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALBI ETABLISSEMENT : CC VAL 81 -

Résultats budgétaires de l'exercice

51220 - CC VAL 81 - Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 734 285,00	1 580 779,00	4 315 064,00
Titres de recette émis (b)	1 619 835,83	1 603 130,55	3 222 966,38
Réductions de titres (c)	38 566,96	52 966,37	91 533,33
Recettes nettes (d = b - c)	1 581 268,87	1 550 164,18	3 131 433,05
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 734 285,00	1 580 779,00	4 315 064,00
Mandats émis (f)	1 049 573,04	1 461 297,59	2 510 870,63
Annulations de mandats (g)		67 188,24	67 188,24
Depenses nettes (h = f - g)	1 049 573,04	1 394 109,35	2 443 682,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	531 695,83	156 054,83	687 750,66
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 081003 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ALBI ETABLISSEMENT : CC VAL 81 -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51220 - CC VAL 81 - Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	77 170,10		531 695,83		608 865,93
Fonctionnement	396 888,03	396 888,03	156 054,83		156 054,83
TOTAL I	474 058,13	396 888,03	687 750,66		764 920,76
II - Budgets des services à caractère administratif					
51221-CITE ADMINISTRATIVE DU CEMA -					
Investissement	78 277,11		7 700,00		85 977,11
Fonctionnement	29 942,90		15 848,65		45 791,55
Sous-Total	108 220,01		23 548,65		131 768,66
TOTAL II	108 220,01		23 548,65		131 768,66
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
51222-SPANC CC VAL 81 - Investissement					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51220 - CC VAL 81 -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	26 592,44		624,52		27 216,96
Sous-Total	26 592,44		624,52		27 216,96
TOTAL III	26 592,44		624,52		27 216,96
TOTAL I + II + III	608 870,58	396 888,03	711 923,83		923 906,38

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte :

- d'approuver le compte de gestion 2022 du budget principal de l'exercice,
- d'autoriser en conséquence le Président à signer ce document.

Délibération adoptée à l'unanimité.

10- Approbation du compte administratif 2022 du budget principal (délibération) :

Le compte administratif 2022 du budget principal fait apparaître, à la date du 31 décembre 2022, un résultat de clôture excédentaire de 444 485,76 €. Les informations contenues dans ce document, dont une présentation simplifiée est jointe en annexe 3, sont concordantes avec celles du compte de gestion. La vue d'ensemble peut se résumer ainsi :

		Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Réalizations de l'exercice 2022	Dépenses	1 394 109,35 €	1 049 573,04 €	2 443 682,39 €
	Recettes	1 550 164,18 €	1 581 268,87 €	3 131 433,05 €
Résultat de l'exercice 2022	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 156 054,83 €	+ 531 695,83 €	+ 687 750,66 €
Résultat reporté 2021	Déficit (-) ou Excédent (+)	0,00 €	+ 77 170,10 €	+ 77 170,10 €
Résultat cumulé	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 156 054,83 €	+ 608 865,93 €	+ 764 920,76 €
Restes à réaliser	Dépenses		668 818,00 €	668 818,00 €
	Recettes		348 383,00 €	348 383,00 €
Résultat général	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 156 054,83 €	+ 288 430,93 €	+ 444 485,76 €

Suite à sa présentation, il est proposé au conseil de procéder à l'élection d'un Président de séance conformément à l'article L.2121-14 du CGCT : Mme VIGROUX Myriam, 1^{ère} Vice-présidente ;

Ensuite, Mme VIGROUX propose au conseil qui accepte, d'approuver le compte administratif 2022 du budget principal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

11- Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget principal (délibération) :

Le compte administratif 2022 fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 156 054,83 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 608 865,93 €
Solde des restes à réaliser de la section investissement	- 320 435,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Il est proposé au Conseil communautaire qui accepte, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture 2022 en excédent de fonctionnement reporté (ligne R002 du budget 2023).

Délibération adoptée à l'unanimité.

12- Création d'un emploi permanent d'Animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet avec effet au 16 juillet 2023, dans le cadre d'un avancement de grade (délibération) :

Un agent de la filière animation, actuellement Animateur à temps complet, remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade d'Animateur principal de 2^{ème} classe, à compter du 16 juillet 2023.

En vue de la nomination de l'agent sur le grade d'avancement, il est proposé au Conseil Communautaire qui accepte :

- de créer un emploi permanent d'Animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 16 juillet 2023,
- de supprimer l'emploi permanent d'Animateur à temps complet, à compter du 16 juillet 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité.

13- Signature d'un bail commercial avec la Sarl Z101 CONSULTING (délibération) :

La Sarl Z101 CONSULTING, implantée à Valence d'Albigeois et spécialisée dans le domaine de l'informatique, recherche des locaux pour développer son activité.

Suite au départ de l'Agence immobilière ARC IMMO fin décembre 2022, la Communauté dispose de 2 bureaux vacants à l'étage de la cité administrative du Pôle d'Activités. La Sarl Z101 CONSULTING accepterait de louer ces locaux 320 € HT par mois (hors charges).

Il est proposé en conséquence au Conseil communautaire qui accepte :

- d'accepter de louer à la Sarl Z101 CONSULTING les 2 bureaux situés à l'étage de la Cité administrative du Pôle d'Activités, à compter du 1^{er} avril 2023 ;
- d'approuver à cet effet la conclusion d'un bail commercial qui fixera les principales conditions de location comme suit :
 - . Durée du bail : 9 ans,
 - . Montant du loyer : 320 € HT par mois (loyer révisable chaque année, le 1^{er} avril, en fonction des variations de l'indice des loyers commerciaux publié par l'INSEE),
 - . Montant des provisions pour charges : 60 € HT par mois (montant régularisé et révisé chaque année, le 1^{er} avril, en fonction des charges réelles) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier et notamment le bail commercial.

Délibération adoptée à l'unanimité.

14- Versement d'un 1^{er} acompte de subvention à l'Association « La maison des enfants » (délibération) :

L'Association gestionnaire de la crèche « La maison des enfants » a fait savoir que la CAF ne lui avait pas versé d'acompte sur les bonus territoire de 2022 et qu'elle allait rencontrer des difficultés financières pour le paiement des salaires des employés au mois d'avril. La crèche attend la certification du bilan financier de 2022 et finalise actuellement le budget prévisionnel 2023. Le budget prévisionnel devrait parvenir à Val 81 d'ici le 28 mars 2023 (date du conseil communautaire).

L'association sollicite auprès de Val 81, le versement d'un premier acompte de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023.

Le Président propose à l'assemblée qui accepte, de verser rapidement un 1^{er} acompte de 30% calculé sur la base du montant maximal de subvention alloué en 2022 qui était de 62 000 €. Ainsi, le premier acompte serait de 18 600 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

15- Questions et informations diverses :

Il a été rappelé les différentes réunions prévues pour le mois d'avril.

Séance levée à 19 heures 35

Le Président,
Guy GAVALDA.

Le secrétaire de Séance,
Nicole BAYSSE.